

Bulletin d'histoire politique

La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990)

Alain Combres



Volume 8, numéro 1, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060387ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060387ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Combres, A. (1999). La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990). *Bulletin d'histoire politique*, 8(1), 115–122.
<https://doi.org/10.7202/1060387ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990)

•••

Alain Combres
historien

Les partis politiques sont des organisations qui répondent à une logique sociale et historique mais qui doivent aussi composer avec la ligne toujours changeante de l'actualité et des événements qui marquent la vie d'une collectivité nationale. C'est en mettant les grandes théories en perspective avec des situations concrètes que la science politique progresse et contribue au débat social. La présente recherche, qui a été menée dans le cadre d'un programme de doctorat, est précisément issue d'une rencontre entre un questionnement théorique et un terrain susceptible de contenir les informations nécessaires à l'élaboration d'une réponse¹.

Au Québec, les années 1960 à 1990 ont été marquées par une importante transformation de la scène politique. De nouveaux partis ont émergé, d'autres ont décliné et disparu, et tous ont dû opérer de profondes remises en question face aux mutations de la société québécoise. La question nationale s'est bien sûr imposée en première ligne, et lui étant intimement liée, la question linguistique s'est également manifestée comme une zone névralgique extrêmement sensible. Tous les partis politiques, depuis 1960, ont été confrontés à cette question qui est même souvent apparue comme le témoignage le plus manifeste des clivages politiques québécois. La clientèle même des partis s'est modulée selon les choix impératifs à faire au chapitre de la langue. Le débat linguistique est donc chevillé au discours sur la question nationale québécoise. Pour qui observe la vie politique du Québec, le constat s'impose: les politiques en matière de langue sont éminemment délicates; elles constituent donc un révélateur puissant des forces sociales en présence.

Qu'est ce qu'un parti politique?

La première question qui se pose touche la définition même du parti politique. Qu'est qui distingue un parti d'un autre? Comment s'établit la différenciation entre les partis politiques? Le terme «différenciation» recouvre deux sens: action *de* différencier et action *de se* différencier. Autrement dit, l'un implique une vision extérieure au phénomène, tandis que l'autre suppose une implication des acteurs. Cela revient à formuler la problématique

théorique de cette recherche des deux façons suivantes: «Les partis politiques sont-ils dissemblables?» et «Les partis politiques cherchent-ils à se distinguer les uns des autres?». La première interrogation engage le jugement d'un observateur extérieur alors que la seconde présume d'abord l'intentionnalité des acteurs à mettre en œuvre un processus visant à s'opposer les uns aux autres.

Lorsque le politiste examine les partis politiques, les membres qui les composent, les ordonnancements qu'ils constituent entre eux au sein du système partisan, leurs origines, leurs soutiens, leurs structures, leurs discours ou encore leurs actions législatives et gouvernementales, il peut déterminer des critères objectifs qui lui permettent de définir scientifiquement une différence entre tel et tel élément du système partisan. Dans ce cas, il se donne les moyens d'objectiver une certaine réalité partisane sans que celle-ci ne soit d'ailleurs nécessairement revendiquée par les acteurs politiques. En revanche, il arrive que ceux-ci revendiquent explicitement des divergences entre eux. Lorsqu'un parti politique adopte un positionnement en vue de s'opposer au positionnement d'un autre parti politique, lorsqu'un candidat se présente à une élection aux fins de contester la légitimité d'un autre candidat ou lorsqu'un dirigeant fonde un courant à l'intérieur de sa formation avec l'objectif de se démarquer des autres dirigeants de sa formation, alors ces acteurs se singularisent délibérément les uns des autres.

De telles attitudes ne prennent un sens que lorsqu'elles sont manifestes, c'est-à-dire mises en évidence. Dès lors, poser la question de la différenciation des partis politiques oblige à considérer l'objectivation du phénomène selon un mode scientifique théorisé et un mode politique intentionnel.

Les partis politiques du Québec (1960-1990) et le cadre théorique

À la lumière de ce cadre théorique, l'évolution des partis politiques dans le Québec contemporain offrait un intéressant champ de recherche². Ainsi, en quoi le Parti libéral du Québec est-il différent de l'Union Nationale ou du Parti québécois? Les clientèles respectives de ces partis, leurs valeurs, leurs projets constitutionnels ou les intérêts sociaux qu'ils représentent, par exemple, sont-ils des critères probants grâce auxquels il serait possible de les classer? Tout exercice de classification implique nécessairement l'objectivation de différences. Or précisément, l'observation du système partisan québécois laissait apparaître une réelle difficulté concrète à réaliser une telle opération. N'y aurait-il donc aucune différence entre ces partis? Est-il possible qu'ils ne reflètent finalement que des conflits de pouvoir sans fondement identitaire? La volonté de leurs membres de conquérir des positions de pouvoir passe-t-elle avant toutes autres considérations de nature collective ou idéologique? Les intérêts personnels des acteurs politiques l'emportent-ils sur

l'intérêt des gouvernés? Durant la période récente, les deux principaux partis qui se sont succédés au gouvernement (Parti libéral et Parti québécois) ont-ils mis en œuvre les mêmes politiques? S'adressent-ils aux mêmes électeurs? Sont-ils organisés de la même façon? Y a-t-il une évolution des partis politiques au regard de ces nombreuses interrogations? Faut-il, de façon générale, considérer les partis politiques comme des organisations indifférenciables?

L'histoire des études sur les partis politiques démontre qu'un certain nombre de chercheurs qui se sont intéressés ou s'intéressent encore à la question des partis politiques, développent des analyses théoriques qui nient les différences possibles entre les organisations partisans. Pour certains, parce que la démocratie représentative oblige tous les partis politiques à rassembler le plus grand nombre de soutiens, la question des différences entre les partis présuppose une alternative chimérique. En revanche, pour d'autres, parce que les partis regroupent peu ou beaucoup d'adhérents, ils constituent obligatoirement des organisations qui ne sauraient être semblables. Pour d'autres encore, parce qu'ils sont la manifestation de conflits historiques, les partis politiques perpétuent des distinctions fondamentales. Cette multiplicité des points de vue oblige le chercheur «non engagé» à s'interroger sur la portée de chacun d'entre eux et à profiter de la diversité des travaux consacrés à l'étude des partis pour dégager des instruments conceptuels susceptibles de lui fournir un socle théorique valable.

Il existe une histoire des études sur les partis politiques et afin de mieux appréhender les partis politiques québécois, il est apparu nécessaire de mettre à contribution des éléments de cette histoire. L'utilisation de ceux-ci permet une approche originale du système partisan québécois qui allie une description analytique et une réflexion théorique. Lorsque Moisei Ostrogorski décrit les partis politiques anglais et américains, lorsque Maurice Duverger établit sa célèbre classification des partis politiques ou lorsque Michel Offerlé livre une nouvelle grille de lecture du phénomène partisan³, tous développent des approches méthodologiques souvent diamétralement différentes mais qui, finalement, s'inscrivent directement dans leurs environnements partisans. Leurs logiques d'exposition traduisent souvent un contexte politique. Les «machines électorales» d'Ostrogorski, les «partis de cadres et de masses» de Duverger et les «entreprises politiques» d'Offerlé, «racontent» tout à la fois une succession de méthodes, une transformation de la réalité des organisations partisans et une évolution des rapports qu'entretiennent les chercheurs avec la sphère politique. Les études des partis politiques reflètent leurs époques mais se veulent intemporelles! Aussi, à trop s'inscrire dans le présent, les théories perdent leur capacité à résister au temps. Que faut-il retenir aujourd'hui de Robert Michels, de Hans Kelsen,

de Georges Lavau, d'Otto Kirchheimer, de Jean Charlot, de Max Weber, de Joseph Schumpeter, de Pierre Bourdieu, de Daniel Gaxie, de Jean Blondel, de Stein Rokkan, de Daniel-Louis Seiler ou de ceux déjà cités? L'observation des partis politiques québécois présente dans cette recherche n'entend pas, volontairement, reposer sur une approche théorique unique. Au contraire, elle se propose de présenter le système partisan québécois en l'inscrivant dans l'histoire de la science politique et donc, en faisant appel à une multitude de politistes, sociologues, juristes ou théoriciens de la politique dont les travaux, sans se rapporter obligatoirement au Québec ou au Canada, procurent au chercheur des instruments théoriques divers.

Une démarche analytique pragmatique découle des observations précédentes. Parce que les sociétés sont conflictuelles, parce que la démocratie n'instaure pas nécessairement la domination d'une caste de professionnels de la politique sur l'ensemble de la population, parce que les partis politiques peuvent être des moyens d'intégration des citoyens au système politique, ces derniers ne peuvent être ramenés à des organisations bureaucratiques indifférenciables ou seulement différenciables par les ambitions personnelles de leurs leaders. L'examen de l'histoire des études sur les partis politiques aura permis d'ailleurs à cet égard d'énoncer des critères divers d'objectivation de la différenciation. De l'organisation à l'idéologie, de la composition sociale à la traduction de conflits sociétaires, ces critères ne manquent pas. Comme le signalent Jean-Marc Donegani et Marc Sadoun, il s'agit pour le chercheur de déplacer l'éclairage sur les discours et les pratiques identitaires des partis et de redonner par là quelques forces aux distinctions idéologiques et aux projets qu'ils proposent au choix démocratique. Agents de traduction des clivages de la société, les partis politiques n'en témoignent pas moins d'une certaine logique de compétition interne au système partisan. La reconnaissance pragmatique de ce raisonnement à deux volets permet l'observation des partis politiques à travers des prismes multiples.

Le choix de la question linguistique

Le choix de la question linguistique comme «politique témoin» visant à observer la différenciation des partis politiques québécois répond à des critères précis. À quelles fins les partis politiques québécois revendiquent-ils l'exercice des fonctions gouvernementales? À lire leurs journaux et à écouter leurs chefs, il est indéniable qu'ils cherchent à acquérir des fonctions électorales pour mettre en œuvre des programmes, des plates-formes, des chartes, des manifestes, des contrats, des propositions, des priorités... Autrement dit, les partis politiques québécois (ou plus exactement les membres qui les composent) ont des projets. Examiner la différenciation sous l'angle des différences de politiques offertes par les partis, c'est s'attacher à considérer «le

contenu» politique, «la substance» politique. Or, il est possible d'observer que la substance politique offerte par les organisations partisans est extrêmement vaste. L'examen de leurs programmes politiques, par exemple, montre qu'elles ont des projets qui concernent un très grand nombre d'activités sociales, économiques, culturelles, des intentions en matière de politique étrangère, d'institutions politiques et administratives ou encore de développement territorial.

L'étude exhaustive et comparative de toutes les propositions programmatiques des partis politiques québécois est apparue comme une tâche bien délicate à mener, et ce d'autant qu'il semblait indispensable d'inscrire l'observation dans la durée. Ce constat impliquait par conséquent la sélection d'une offre politique particulière pour laquelle il serait possible d'identifier assez précisément les positionnements des divers partis en présence. Si les politiques linguistiques ont été retenues, c'est, d'une part, que le problème de la langue au Québec s'est constitué en thème politique très progressivement. Avant les années soixante, il s'agit d'un thème qui n'apparaît presque pas dans le discours politique, qui ne fait pas l'objet de propositions programmatiques et encore moins de législations. L'émergence du problème linguistique sur la scène politique constitue donc un phénomène remarquable qui doit permettre d'observer le rôle joué par les partis politiques dans cette politisation et surtout les différences de traitement de ce thème selon les partis. D'autre part, il est possible d'observer que l'offre politique concernant le domaine linguistique va prendre une importance considérable dans les projets politiques des partis à partir des années soixante-dix. Ce thème présente le triple avantage de pouvoir être observé dans la durée, de concerner tous les acteurs du système partisan, car quasiment tous auront à se prononcer à ce propos, et enfin de montrer que des évolutions sensibles se sont produites dans le positionnement des partis à ce sujet notamment lorsqu'ils auront à définir des législations spécifiques. La question linguistique contraint irrémédiablement les politiques québécoises. Lorsque tous les arguments dans le débat politique québécois sont usés, lorsque souverainistes et fédéralistes finissent par ne plus pouvoir parler d'économie, de chômage, d'éducation, d'immigration, de constitution, lorsque tout est épuisé, seule la question de la langue, c'est-à-dire en réalité de la préservation du français dans le contexte anglo-saxon nord-américain, subsiste.

Entre la Révolution tranquille et l'échec de l'accord du lac Meech

Plus de trente ans de vie politique québécoise examinée sous l'angle des programmes et politiques linguistiques permet d'approuver sans réserve l'observation de Jean Charlot selon laquelle les partis politiques parviennent que rarement à donner d'eux une image absolument cohérente et ordonnée. Les

organisations partisans ont «un visage public tourné vers les médias, les électeurs et le reste du monde» mais aussi «un visage intérieur, réservé aux initiés — militants, élus et dirigeants». Lorsque le visage public des «partis Janus» conditionne et commande toutes les attitudes de leurs membres, c'est-à-dire lorsque les intérêts électoraux et les objectifs de mobilisation réduisent la défense de valeurs et de convictions à une quantité négligeable, leurs programmes et politiques se doivent de satisfaire le plus grand nombre et ne point s'aliéner automatiquement une trop grande partie de la société. Dans ce cas de figure, l'offre politique de partis en concurrence demeure fort peu différenciée. À cet égard, dans les années soixante, le Parti libéral du Québec et l'Union Nationale développent des politiques linguistiques sensiblement identiques. La confirmation de cet état de fait prend la forme d'un vote commun des parlementaires libéraux et unionistes lors du dépôt du projet de loi 63, *Loi pour promouvoir la langue française au Québec*. Si quelques membres des partis gouvernementaux se dissocient de ce vote, ils restent encore marginaux. L'innovation politique en matière de langue viendra précisément de ceux qui ne concourent pas au jeu politique ou qui, pour un temps encore, placent les préoccupations idéologiques avant les considérations électorales. Les mouvements sociaux tels que les syndicats et autres associations nationalistes, parce qu'ils ne sont pas soumis à une logique de recherche du pouvoir politique, peuvent se permettre de faire de la défense d'un statut amélioré du français une revendication majeure.

Cet enjeu est également mis en avant par des partis «contestataires» ou du moins qui entendent refléter une attente nationaliste que ne traduisent plus les partis politiques «en place». Ainsi le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), le Parti québécois ainsi que le Parti Égalité seront, avant de subir eux-mêmes les conséquences de leur institutionnalisation dans le jeu politique et électoral, porteurs de projets clairement différenciables et, pour une bonne part, inacceptables dans une perspective de rassemblement majoritaire. Les tendances à l'uniformisation des politiques linguistiques se trouvent renforcées lorsque l'environnement culturel, social et économique ne parvient pas à légitimer l'innovation. En revanche, lorsqu'un thème, réfuté d'abord par les organisations en place, acquiert, par sédimentation, une légitimité dans des sphères de plus en plus proches de celle du pouvoir central, il parvient généralement en fin de compte à influencer les partis gouvernementaux. Ainsi, c'est un gouvernement issu du Parti libéral qui imposera le vote du projet de loi 22 qui fait du français la seule langue officielle du Québec. Une telle politique n'est alors possible que parce qu'elle s'inscrit dans une évolution opérant par transfert de légitimité. Les sphères intellectuelles francophones, les mouvements nationalistes, les syndicats de fonctionnaires, les organes de presse écrite, le Parti québécois, les

Commissions d'enquête royales, des éléments d'abord isolés du Parti libéral, puis des groupes de plus en plus importants comme «les jeunes libéraux» et enfin des leaders «autorisés» participent successivement à la reconnaissance, à l'acceptation et à la légitimation d'une politique d'officialisation de la langue française. Le nationalisme culturel du Parti libéral des années soixante-dix, celui qui lui permet précisément d'adopter la loi 22, semble provenir d'une pression de l'environnement politique externe au parti mais également d'un calcul tactique fondé sur son aspiration à séduire une majorité de l'électorat francophone qui se déplace alors de plus en plus vers le Parti québécois. Que les motifs soient donc d'ordre électoraliste ou idéologique, l'évolution du Parti libéral participe à radicaliser le discours général sur la langue. Désormais, le Parti québécois, par exemple, aura la possibilité de s'acheminer vers un positionnement où l'unilinguisme français pourra être généralisé à des secteurs de plus en plus vastes de l'organisation sociale.

Les clivages partisans subsistent même s'ils ne se situent pas indéfiniment sur des lignes de rupture constantes. Certes, les partis politiques québécois sont pragmatiques. Leur recherche d'une majorité électorale les pousse à se présenter, sinon à se comporter, comme «les représentants de tous les Québécois». Ce pragmatisme ne signifie pas pour autant la disparition de certains clivages politiques forts. Au premier rang de ceux-ci, le clivage sur la question linguistique demeure primordial. La présence au Québec d'une forte minorité anglophone qui se tourne systématiquement vers le parti qui représente la résistance au mouvement nationaliste, engendre des différenciations politiques interprétées comme des procédés d'identification à un groupe linguistique spécifique. Par ailleurs, pris séparément, observés sur de brèves durées, tous les partis semblent évoluer, s'adapter, tâtonner pour conserver un équilibre, rétablir un déficit de confiance auprès d'une partie de la population ou pour en conquérir une autre. Cependant l'observation séparée et évolutive des partis québécois reste en deçà de l'observation comparative sur le long terme. Certes, l'Union Nationale a pu apparaître favorable au groupe francophone. Elle le fut moins cependant que le RIN. Certes, le Parti libéral a semblé «se nationaliser» sur la question linguistique. Il demeure moins nationaliste que le Parti québécois. Certes, ce dernier, sur l'initiative de René Lévesque, a tenté de faire un pas vers les communautés non francophones. Rien de comparable cependant avec la longue tradition d'ouverture vers celles-ci de la part du Parti libéral. Lui-même, en dépit de la vivacité de ses liens avec la communauté anglophone, s'est trouvé dépassé par la création du Parti Égalité. Observés sur une ou deux législatures, les processus de différenciation et d'indifférenciation semblent répondre à des objectifs tactiques, bénéficient alternativement aux divers groupes linguistiques et visent essentiellement à percevoir immédiatement des retombées

électorales. Observés sur une période qui s'étend de la révolution tranquille (1960) au début des années quatre-vingt-dix, ils répondent à une logique linguistique qui associe d'une part, le Parti libéral à un préjugé favorable aux anglophones et au maintien du système fédéral canadien, et d'autre part, le Parti québécois à une prévention bienveillante à l'égard des francophones et au désir de donner au Québec les moyens d'assurer sa souveraineté politique.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Alain Combres, *La question linguistique et les partis politiques québécois (1960-1990)*. thèse de doctorat présentée et soutenue le 18 décembre 1996 à l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 649 p. Cette recherche doctorale, dirigée par Claude Emeri est diffusée par les Presses Universitaires du Septentrion, rue du Barreau. BP 199. 59654 Villeneuve d'Ascq Cedex. France, courriel : septentrion@septentrion.com
2. Alain Combres, *Les transformations programmatiques du Parti Québécois: statut politique du Québec et social-démocratie dans les programmes péquistes*. Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A.) sur les systèmes politiques comparés. Mémoire dirigé par Claude Émeri, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), 1991, 107 f.
3. On trouvera une bibliographie complète des travaux cités, dans *La question linguistique...*, *op. cit.*, p. 603-639.